

Perspectives post-formation

Formation qui permet différentes poursuites d'études en :

- Bachelor Assurance et Banque ou Conseiller Financier, gestion du patrimoine.
- Licence professionnelle Métiers de l'e-assurance et des services associés ; Licence professionnelle Conseiller, souscripteur, Gestionnaire en assurance ; Vente d'assurances de personnes ; Les métiers de la retraite et de la prévoyance ou gestion du patrimoine
- Licence 3 Gestion des assurances (licence générale)

Une insertion professionnelle à l'obtention du diplôme est possible dans les domaines de chargé de clientèle, courtier en assurance, agent général ou collaborateur d'agence, gestionnaire de sinistre, gestionnaire de prestation d'assurance, conseiller de clientèle ou en assurance-épargne, souscripteur ...

Organisation de la formation

Méthodes Pédagogiques

Formation en présentiel, en alternance avec l'entreprise d'accueil, sur 2 ans, à raison de 2 jours par semaine en centre.

Organisée selon un planning établi transmis en début de formation.

Elle s'articule autour de **3 domaines d'activités professionnelles** :

- Développement commercial et gestion des contrats
- Gestion des sinistres et des prestations
- Communication digitale, utilisation du système d'information et des outils numériques

Et **2 matières générales** :

- Culture générale et expression
- Langue vivante étrangère

Fort d'une équipe de formateurs d'assureurs, travail sur des cas concrets avec interaction orale participative. Visites en entreprise pour vérifier l'acquisition des compétences du référentiel

Moyens Pédagogiques :

Mise à disposition de salle de cours dédiée comprenant : un poste par apprenant, Vidéoprojecteur, serveur physique et virtuel, matériels spécifiques et accès internet.

Modalité d'évaluation

2 simulations d'examen pendant la formation

Des évaluations sont organisées tout au long de la formation pour attester l'acquisition des connaissances nécessaires au passage d'examen.

Validation

Obtention d'un diplôme de niveau 5 du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la recherche et de l'innovation . Code RNCP 38359

Date de publication France compétence 01/01/2024 – échéance au 31/12/2027

Les épreuves officielles d'examen se déroulent la 2^{ème} année de formation entre Mai et Juin.

Validation par bloc de compétences possibles (validité 5 ans) -

Pas d'équivalences ou de passerelles

Epreuves à valider pour l'obtention du diplôme :

Unités professionnelles :

Développement commercial et gestion des contrats

- Culture professionnelle et suivi du client (épreuve écrite)
- Développement commercial et conduite d'entretien

Gestion des sinistres et des prestations

- Gestion des sinistres (épreuve écrite)
- Accueil en situation de sinistre (épreuve orale)

Communication digitale, utilisation du système d'information et des outils numériques

Unités générales :

- Culture générale et expression (épreuve écrite)
- Langue vivante étrangère (épreuve orale et écrite)
- Culture professionnelle appliquée (épreuve écrite)

Dispense d'épreuve

Les candidats titulaires d'un BTS d'une autre spécialité, d'un DUT ou d'un diplôme national de niveau 5 ou supérieur, seront à leur demande dispensés de subir : l'unité U1 « culture générale » et U2 « langue vivante 1 ».

En cas d'échec à l'examen, un candidat a la possibilité de conserver des notes (notification bénéfique de notes

Le relevé de notes examen)

Nombre de participants

Minimum 8 participants (apprentissage ou professionnalisation) et maximum 14

Durée de la formation

1350 heures en centre sur 2 ans de septembre 2026 à juin 2028. Le reste du temps en entreprise.

Tarif de la formation

Coût OPCO : entre 7000€ et 9307€ selon CPNE

Décret n° n° 2025-860 du 29 août 2025 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage »

Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap)

Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé

Tarif de la formation = montant de la prise en charge OPCO

Pour les employeurs du secteur public, se référer au décret no 2020-478 du 24 avril 2020 relatif à l'apprentissage dans le secteur public voir le décret

Article L6211-1 « la formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

Article L6227-6 « Les personnes morales mentionnées à l'article L. 6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent... »

Accessibilité handicap

Plateaux non accessibles aux personnes à mobilité réduite
 Une adaptation des conditions d'accueil peut être étudiée.
 Service handicap du CFA Jean Bosco : handicap@cfajeambosco.fr
 Service mobilité CFA Jean Bosco : mobilite@cfajeambosco.fr
 Interlocuteur Handicap Sur site : **Madame Ben Abel Valérie** -Tel : 03.27.53.00.66

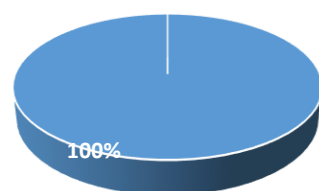
Coordonnées

UFA NOTRE DAME 13 RUE DE LA CROIX 59600 MAUBEUGE 03.27.53.00.66	Sabine Noel Responsable centres 06.30.09.77.85 sabine.noel@notredamedelasambre.org	BAILLEUL Sandrine Médiateur Apprentissage mediateurapprentissage@hautsdefrance.cci.fr
--	---	---

Taux de réussite

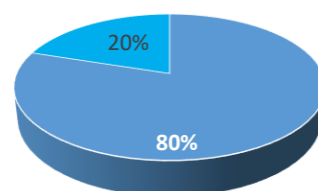
Résultats de la session 2025

Obtention BTS



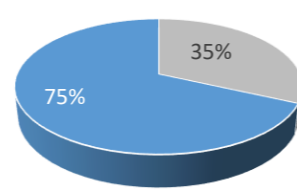
■ Réussite ■ Echec

Interruption de Formation



■ Apprentis ■ Abandon

Après le BTS



■ Emploi ■ Poursuite étude

Statistiques à 6 mois dont 100% sur le domaine visé

Valeur ajoutée

- Point écoute pour les apprenants
- L'UFA est située à proximité des axes routiers, de la gare et des transports en commun
- Classes de cours aménagées

Public et Prérequis

Être titulaire d'un baccalauréat.
 Être âgé de 29 ans révolus. La condition d'âge peut évoluer en fonction de la situation du candidat.
 Les candidats ne remplissant pas les conditions d'âge et ne bénéficiant pas de report d'âge, peuvent postuler en contrat de professionnalisation.
 Être rigoureux, organiser, discret, autonome, savoir utiliser les technologies d'information et de communication.

Modalités et délais d'accès

Inscription sur parcoursup pour les personnes scolarisées ou sur simple demande de dossier d'inscription auprès du secrétariat de l'UFA Notre Dame.

Modalités d'admission :

- Lettre de motivation, CV, diplôme de niveau 4
- Entretien individuel
- Contrat d'apprentissage

Une signature de contrat post entrée en formation est possible dans un délai de 3 mois (selon la législation en vigueur).
 Délais : Article L6222-12 du code du travail : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat »

Date de la formation : Démarrage en septembre de chaque nouvelle année pour une durée de 2 ans.
 L'entrée en formation est possible jusqu'à 3 mois après la date de début de formation.

Objectifs

Développement commercial et gestion des contrats

- Accueil et identification du besoin du client ou du prospect
- Développement commercial, prospection et vente de contrats d'assurances et de services associés, de produits bancaires et financiers
- Suivi du client et gestion de ses contrats

Gestion des sinistres et des prestations

- Accueil du client en situation de sinistre
- Instruction du dossier de sinistre et versement des prestations

Communication digitale, utilisation du système d'information et des outils numériques

- Utilisation des outils numériques collaboratifs et systèmes d'information de l'entreprise
- Identification des informations à intégrer, partager et exploiter dans le système d'information pour les actes de gestion à réaliser
- Application des différentes réglementations (RGPD, vente à distance ...) et respect des procédures internes
- Utilisation des différents moyens de communiquer et de s'informer sur média et ressources numériques internes et externes : (...)